

P.L.U.

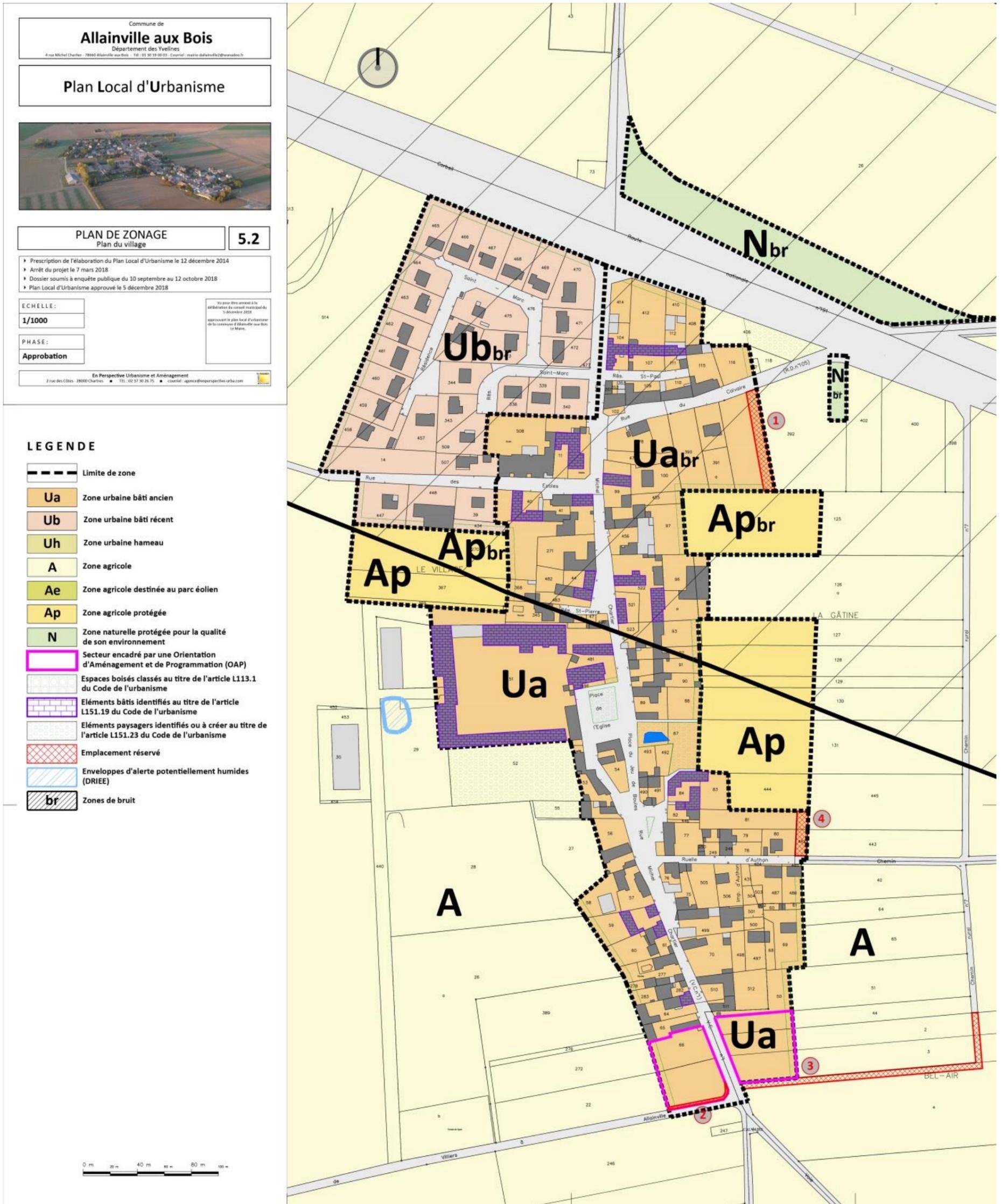
Plan Local d'Urbanisme

2

PLAN DE ZONAGES



Zonages (Plan du village) du PLU approuvé en 2018



Projet de zonage (Plan du village), dans le cadre de la modification

Commune de
Allainville aux Bois
Département des Yvelines
4 rue Michel Chartier - 78600 Allainville aux Bois - Tél : 03 30 39 00 03 - Courriel : mairie@allainvilleauxbois.fr

Plan Local d'Urbanisme



PLAN DE ZONAGE
Plan du village

5.2

Document avril 2021

ECHELLE:
1/1000

PHASE:
Approbation

En Perspective Urbanisme et Aménagement
2 rue des Clères - 28000 Chartres - Tél : 02 37 30 26 75 - courriel : agence@perspective-urba.com

LEGENDE

-  Limite de zone
-  **Ua** Zone urbaine bâti ancien
-  **Ub** Zone urbaine bâti récent
-  **Uh** Zone urbaine hameau
-  **A** Zone agricole
-  **Ae** Zone agricole destinée au parc éolien
-  **Ap** Zone agricole protégée
-  **N** Zone naturelle protégée pour la qualité de son environnement
-  Secteur encadré par une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP)
-  Espaces boisés classés au titre de l'article L113.1 du Code de l'urbanisme
-  Eléments bâtis identifiés au titre de l'article L151.19 du Code de l'urbanisme
-  Eléments paysagers identifiés ou à créer au titre de l'article L151.23 du Code de l'urbanisme
-  Emplacement réservé
-  Enveloppes d'alerte potentiellement humides (DRIEE)
-  Zones de bruit
-  Murs identifiés au titre de l'article L151.19 du Code de l'urbanisme

